CFA SANITAIRE ET SOCIAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Maitre d'Apprentissage

OÙ ET QUAND SE FORMER ?

Dijon

Session 1 : 23/11 et 24/11/2026 et 28/01/2027
Session 2 : 21/01 et 22/01/2027 et 08/04/2027
Session 3 : 05/04 et 06/04/2027 et 03/06/2027

Besançon

Session 1 : 10/12 et 11/12/2026 et 11/02/2027
Session 2 : 01/02 et 02/02/2027 et 08/04/2027
Session 3 : 22/03 et 23/03/2027 et 03/06/2027

Léa TUPINIER - référente handicap
l.tupinier@cfasanitaireetsocial.fr 06 77 61 49 52

DESCRIPTION

Désigné par l'employeur, le maître d'apprentissage est la personne responsable de la formation de l'apprenti en entreprise. Il accompagne l'apprenti tout au long de son parcours et assure sa formation pratique.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le maître d'apprentissage transmet ses connaissances professionnelles à l'apprenti et l'accompagne dans l'acquisition et le développement des compétences en vue de l'obtention du diplôme visé.

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être désigné maître d'apprentissage ou avoir le projet de le devenir.
- Aucun diplôme n'est exigé pour entrer en formation Maître d'apprentissage

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant à exercer un accompagnement pédagogique auprès d'un apprenti.

PRÉSENTATION

Cette formation est animée par une équipe pédagogique composée de :

- de référents CFA spécialisés dans l'accompagnement des apprentis des formations sanitaires et sociales, intervenant notamment sur les aspects liés à l'apprentissage, à l'accompagnement de l'apprenti et à la relation entre le centre de formation, l'employeur et l'apprenti ;
- d'intervenants experts en matière de réglementation de l'apprentissage dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

ACCESSIBILITÉ

Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
Une référente handicap : Léa TUPINIER – 06 77 61 49 52 l.tupinier@cfasanitaireetsocial.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier le cadre légal de l'apprentissage
- Réussir l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Comprendre le rôle, la mission et la posture du maître d'apprentissage
- Être capable d'adapter son accompagnement au rythme, aux besoins et aux éventuelles difficultés de son apprenti.

AVANT LA FORMATION

Questionnaire de recueil des besoins.

PROGRAMME DE LA FORMATION | 17H

- **JOUR 1**
 - Tour de table, présentation
 - Les spécificités du contrat d'apprentissage, la règlementation
 - Rôle du maître d'apprentissage Posture du maître d'apprentissage

- JOUR 2
 - Accueil et intégration
 - Appréhender les rythmes d'apprentissage : Studea, autonomie petit à petit, bilan régulier, avec ce qui est vu en cours…
 - Création et mise en place d'outils pour accompagner
 - Évaluer les compétences

- **JOUR 3**
 - Retour d'expériences : analyse des situations rencontrées, apports théoriques
 - Bilan collectif et individuel

TARIF DE LA FORMATION

350 € les 2.5 jours de formation. Prise en charge à vérifier auprès de votre organisme financeur (OPCO, ANFH …). Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bilan-synthèse chaque fin de journée
- Une évaluation à chaud en fin de formation
- Une évaluation à froid quelques semaines après la fin de formation

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaitre le cadre légal de l'apprentissage
- Savoir transmettre des compétences métier
- Mettre en place des situations apprenantes
- Suivre et évaluer les compétences acquises de l'apprenti

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Plusieurs sessions de formation sont proposées sur Dijon et Besançon en 2026-2027. Inscription sur dossier, sous réserve de places disponibles (entre 8 et 12 personnes maximum)